



LE MINISTRE

N° 00672

/MFPMA/DGFP/DC

Abidjan, le 17 MARS 2017

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNIQUE

Il est ouvert au titre de l'année 2017, un **concours de recrutement exceptionnel** pour l'accès aux emplois ci-après, dans la limite du nombre de postes budgétisés :

CONCOURS	GRADE	POSTES BUDGETAIRES	DIPLOME
Ingénieur Informaticien : Option Génie Logiciel	A4	02	Diplôme d'Ingénieur dans la spécialité ou tout autre diplôme admis en équivalence.
Ingénieur Informaticien : Option Réseaux Télécommunication	A4	02	
Ingénieur des Travaux Publics	A4	02	
Ingénieur Environnement	A4	02	Diplôme d'Ingénieur en Environnement ou tout autre diplôme admis en équivalence dans la spécialité.
Conservateur d'Archives	A4	02	DESSAC ou Master Professionnel 2 pour l'option concernée.
Conservateur de Bibliothèque	A4	02	
Conservateur de Musée	A4	02	
Documentaliste	A4	05	
Conseiller d'Action Culturelle	A4	02	
Assistant Conservateur d'Archives	A3	02	
Assistant Conservateur de Bibliothèque	A3	02	DSAC, pour l'option concernée.
Assistant Conservateur de Documentation	A3	02	
Conseiller Adjoint d'Action Culturelle	A3	02	
Assistant Conservateur de Musée	A3	02	
Ingénieur des Techniques des Travaux Publics : (Navigation Aérienne)	A3	02	Diplôme de fin de formation dans la Spécialité ou tout autre diplôme admis en équivalence.
Ingénieur des Techniques des Travaux Publics	A3	02	
Ingénieur des Techniques des Travaux Publics : Option Hydraulique	A3	02	

Ingénieur des Techniques Environnement	A3	05	Diplôme d'Ingénieur des Techniques en Environnement ou tout autre diplôme admis en équivalence dans la spécialité.
Technicien Supérieur de Contrôle Qualité	B3	03	BTS Chimie contrôle qualité, BTS Industries Agroalimentaires et Chimiques option Contrôle ou Licence de Chimie ou tout autre diplôme admis en équivalence dans la spécialité.
Technicien Supérieur de la Communication	B3	05	BTS RH Communication, BTS Communication d'Entreprise, DEUG ou LICENCE de Communication ou tout autre diplôme admis en équivalence dans la spécialité
Technicien Supérieur de l'Informatique : Gestion	B3	05	BTS NTIC, IDA et IG ou Licence de génie informatique, Licence MIAGE, DUT informatique de l'INP-HB ou tout autre diplôme admis en équivalence dans la spécialité
Technicien Supérieur de l'Informatique : Maintenance	B3	05	BTS Informatique Industrielle et Maintenance, Systèmes Electroniques et Informatiques, DUT ou DTS en Electronique de l'INP-HB, ou tout autre diplôme admis en équivalence dans la spécialité.
Technicien Supérieur de Transport Logistique	B3	02	BTS Transport Logistique, BTS Logistique, BTS Transit Transport, DUT Transport Logistique de l'INP-HB ou tout autre diplôme admis en équivalence dans la spécialité.
Technicien Supérieur Electronique	B3	05	BTS Electronique, BTS Maintenance des Systèmes de Production, ou DUT Electronique de l'INP-HB ou tout autre diplôme admis en équivalence dans la spécialité.
Technicien Supérieur du Commerce	B3	05	BTS Gestion Commerciale, DUT Gestion Commerce de l'INP-HB ou tout autre diplôme admis en équivalence dans la spécialité.
Technicien Supérieur de l'Environnement	B3	05	BTS Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles ou tout autre diplôme admis en équivalence dans la spécialité.
Technicien Supérieur de Chimie	B3	03	BTS en Chimie, DUT de l'INP-HB en Chimie ou Licence en Chimie ou en MPCT ou tout autre diplôme admis en équivalence dans la spécialité.
Contrôleur de Banque	B3	05	BTS Banque ou DUT de l'INP-HB en Banque et Assurance ou tout autre diplôme admis en équivalence dans la spécialité.

Peuvent faire acte de candidature, les personnes de nationalité ivoirienne, agents contractuels, non régis par l'article 15 de la loi n°92-570 du 11 septembre 1992 portant statut général de la Fonction Publique, en service dans une structure d'Administration Publique et titulaires du diplôme requis dans l'option concernée.

Les candidats doivent être âgés de dix-huit (18) ans au moins et de quarante (40) ans au plus au 31 décembre 2016 pour l'accès aux emplois de grade B3 et A3, et être âgés de dix-huit (18) ans au moins et de quarante-cinq (45) ans au plus au 31 décembre 2016 pour l'accès aux emplois de grade A4.

Les inscriptions sont reçues en ligne sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, www.fonctionpublique.gouv.ci, du **vendredi 17 mars au vendredi 19 mai 2017**.

Les visites médicales et le dépôt des dossiers de candidature s'effectueront dans les Directions Régionales de la Fonction Publique de : **ABIDJAN, YAMOOUSSOUKRO, BOUAKE, KORHOGO, ABENGOUROU, BONDOUKOU, BOUNA, SAN-PEDRO, SOUBRE, GAGNOA, DIVO, DALOA, MAN, SEGUELA, ODIENNE, DIMBOKRO et DAOUKRO** aux dates qui seront indiquées sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, www.fonctionpublique.gouv.ci, lors de l'inscription en ligne.

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes :

- une copie de la fiche de candidature à renseigner et à imprimer en ligne sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration : www.fonctionpublique.gouv.ci ;
- une copie originale de l'extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif ayant moins de six (06) mois de date ;
- une copie originale du certificat de nationalité ;
- une copie originale du casier judiciaire ayant moins de trois (03) mois de date ;
- une photocopie de la carte nationale d'identité ou de l'attestation d'identité en cours de validité ou du récépissé de demande de la carte nationale d'identité ou de la première page du passeport ;
- un certificat de position militaire ou un état signalétique des services militaires effectués ou une fiche de recensement militaire délivré par les autorités militaires (pour les candidats de sexe masculin) ;
- une copie originale de l'extrait d'acte de mariage (pour les femmes mariées) ;
- une photocopie légalisée du diplôme sur présentation de l'original ou la photocopie légalisée de l'équivalence délivrée par la Direction des Examens et Concours (DECO) pour les diplômes de l'enseignement secondaire ou la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES) pour les diplômes post-bac obtenus à l'étranger ou l'homologation des diplômes obtenus dans les universités privées et les grandes écoles de Côte d'Ivoire ;
- une attestation de travail délivrée par le Directeur des Ressources Humaines de la Structure ;
- un certificat de visite et contre-visite médicale délivré par une structure agréée par le Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration à imprimer en ligne dans son espace candidat ;
- une déclaration sur l'honneur de non engagement à la Fonction Publique à retirer sur le site des visites médicales au coût de deux mille **(2.000) F CFA** ;
- un reçu des huit (08) photos d'identité numériques à prendre lors des visites médicales au coût de deux mille **(2.000) F CFA** ;
- la quittance du paiement des droits d'inscription au concours fixés à vingt-trois mille cinq-cents **(23 500) F CFA** ;
- une enveloppe timbrée au format A5 pour l'expédition des dossiers en cas de non admission au concours à prendre à la Poste Côte d'Ivoire ;
- une pochette de candidature, spécifiant le type et la nature du concours d'un montant de trois mille **(3 000) F CFA**, à retirer et à renseigner sur le site au moment du dépôt des dossiers.

Le concours portera sur les épreuves suivantes :

EMPLOI	MATIERE	DUREE	COEF.
Ingénieur Informaticien - Génie Logiciel	- Spécialité - Logique - Connaissance du statut général	01H 01H 01H	3 2 1
Ingénieur Informaticien – Réseau Télécommunication			
Ingénieur des TP			
Ingénieur Environnement			
Conservateur d'Archives			
Conservateur de Bibliothèques			
Conservateur de Musée			
Documentaliste			
Conseiller d'Action Culturelle			
Assistant Conservateur d'Archives			
Assistant Conservateur de Bibliothèques			
Assistant Conservateur de Documentation			
Assistant Conservateur de Musée			
Conseiller Adjoint d'Action Culturelle			
Ingénieur des Techniques des TP	-Spécialité ; - Logique. - Connaissance du statut général	01H 01H 01H	3 2 1
Ingénieur des Techniques des TP –Hydraulique			
Ingénieur des Techniques Environnement			
Ingénieur des Techniques des TP – Navigation aérienne			
Technicien Supérieur Contrôle Qualité			
Technicien Supérieur de la Communication	- Spécialité ; - Logique. - connaissance du statut général	01H 01H 01H	3 2 1
Technicien Supérieur de l'Informatique : Gestion			
Technicien Supérieur de l'Informatique : Maintenance			
Technicien Supérieur de Transports Logistique			
Technicien Supérieur Electronique			
Technicien Supérieur du Commerce			
Technicien Supérieur de l'Environnement			
Technicien Supérieur de Chimie			
Contrôleur de banque			

Les dates de composition et de publication des résultats seront communiquées ultérieurement par voie de presse et sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration. www.fonctionpublique.gouv.ci ;

Des cours de préparation aux concours administratifs seront organisés par la Direction des Concours pour la mise à niveau des candidats. Toutefois, l'inscription à ces cours n'est pas obligatoire.

L'admission au concours ne sera définitivement établie qu'après que le candidat aura effectivement suivi les cours en administration de base organisés par la Direction des Concours et obtenu le certificat subséquent.



Pascal K. ABINAN

Références : 1-article 3 et suivants du décret n° 93-607 du 02 Juillet 1993 portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique ;

2- décret n° 2015-432 du 10 juin 2015 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'Etat et dans les Etablissements Publics Nationaux.